

la revue des livres



Chronique bibliographique sous la responsabilité de Patrick Quantin, avec la collaboration de Nassirou Bako-Arifari, Michel Cahen, Bernard Conte, Ingolf Diener, Andreas Eckert, Oumar Kane, Pierre-Yves Le Meur, Laurence Marfaing, Gérard Prunier.

TAG (Sylvia) — Paysans, État et démocratisation au Mali : enquête en milieu rural. — Hambourg, Institut für Afrika-Kunde, 1994, 192 p. (Études africaines hambourgeoises, 4.)

Pour Sylvia Tag, il s'agissait de montrer à l'aide d'enquêtes sur le terrain, dans quelles mesures la société paysanne se trouve concernée par le processus de démocratisation engagée par l'État malien, ou autrement dit l'évolution de ce processus par le bas. Elle a eu la chance de commencer cette étude en 1990/1991 dans le cercle de Kita au Mali juste avant la chute de Moussa Traoré, d'y retourner en 92/93, si bien qu'il lui a été possible d'évaluer l'évolution des mentalités face aux événements liés au processus de démocratisation.

Tout d'abord, S. Tag remet son étude dans le contexte des discussions théoriques internationales sur l'État en Afrique, la politique par le bas, la démocratisation, le rôle de la paysannerie d'une part et d'autre part, dans celui de l'évolution de la politique de l'État au Mali, des structures paysannes maliennes, du rapport paysans-État. Le fait que la période couvrant son étude corresponde à la phase de transition démocratique et qu'elle ait pu prendre

en considération des événements tels que la Conférence nationale, à laquelle prit part la sous-commission monde rural (avril 1991-mai 1992) ainsi que les États généraux du monde rural en décembre 1992 actualisent son étude et permettent une réinterprétation de la théorie sous un angle nouveau.

L'auteur entame la partie centrale de son étude, l'étude sur le terrain, en présentant le cadre géographique, le cercle de Kita au Mali, ainsi que les méthodes de recherche basées sur les interviews et leur interprétation. Après avoir cerné le terme de « paysan », elle tente de montrer l'idée que ceux-ci se font de la démocratie et de l'État. L'interprétation des discussions montrent à quel point les partis politiques et les élections sont loin du quotidien en milieu rural ; il semblerait que la démocratie ait moins à faire avec le multipartisme et les urnes qu'avec l'organisation locale, le respect de l'individu et de son travail ainsi qu'une répartition équitable des richesses et des acquis. Dans sa démarche, S. Tag interprète séparément les interviews des hommes et celles des femmes. Le fait d'avoir consacré un chapitre particulier aux réponses des femmes montre bien le rôle que celles-ci jouent en milieu paysan et l'impact qu'elles peuvent y avoir dans le processus de démocratisa-

tion surtout dans le contexte de la politique de décentralisation visée par le nouvel État malien, même si leur demande de participation reste dans les limites des structures déjà existantes.

Le bilan des années du gouvernement de M. Traoré est négatif en ce qui concerne l'idée que les paysans se font de l'État. Ils ont été déçus par l'État, l'État-Providence, à leur sens les impôts ont été mal utilisés, la centralisation et l'omniprésence de l'État ne sont pas adaptés aux réalités du monde rural malien et l'intégrité des agents de l'État laisse à désirer. Comme ils l'expriment clairement, la démocratie c'est la « transparence, la lumière, la vérité ». De cette déception découlent leur besoin de s'organiser bien qu'ils soient conscients des difficultés de gestion des organisations autonomes. La chute de M. Traoré en libéralisant la situation a permis la mise en place de telles initiatives, le Syndicat des paysans du cercle de Kita en est un exemple, est dirigé par des paysans élus par leurs pairs, et les femmes y ont accès. Son but vise à informer les paysans, à défendre leurs intérêts, à discuter avec eux pour qu'ils expriment leurs revendications et les possibilités éventuelles à leurs réalisations. En revenant en 1992 au Mali, l'auteur a pu constater le chemin parcouru par ce dernier et malgré l'attitude critique des ONG, la méfiance encore latente de beaucoup de paysans à l'égard de ces initiatives, les difficultés que représente le manque d'infrastructures pour toucher les régions isolées ou les problèmes financiers rencontrés, ce genre d'organisation semble bien être le plus adapté aux besoins et aux réalités des paysans maliens.

Pour terminer l'auteur critique le choix des politiques et des intellectuels urbains lors de la Conférence nationale, à savoir démocratie = multipartisme et propose des éléments de base à l'invention de la démocratie à la Bayart pour l'élaboration d'une société civile forte en mesure de restaurer un État démocratique. Elle reste cependant consciente du fait que le processus de démocratisation sera long et proportionnel à l'évolution des mentalités. Son livre est une belle illustration de démocratisation par le bas

et pose la question fondamentale du bien-fondé de l'exportation des structures de démocratisation occidentales en milieu africain. [L.M.]

ADAMON (Afise D.) — **Le renouveau démocratique au Bénin, la Conférence nationale des Forces Vives et la période de transition.** — Paris, L'Harmattan, 1995, 223 p. (Points de vue concrets).

ADAMON (Afise D.) — **Le renouveau démocratique au Bénin, les élections de la période de transition.** — Cotonou, Éditions du Journal officiel, 1995, 183 p.

Alors que l'organisation certes un peu chaotique mais finalement aboutie des secondes élections législatives du Renouveau démocratique béninois témoignent, par leurs difficultés mêmes et les polémiques qui les ont entourées, d'une forme de vitalité démocratique (on pense en particulier à la rivalité entre le ministère de l'Intérieur et la Commission électorale nationale autonome et à l'annulation pour cause d'irrégularités des résultats dans les circonscriptions de Parakou et Cotonou), voici deux livres se voulant à la fois relation et analyse de la transition qui nous arrivent fort à propos. Leur auteur, actuel directeur du Journal officiel du Bénin, a participé au Comité national préparatoire de la Conférence nationale des forces vives présidé par Robert Dossou, comme nous l'apprenons dans la préface de Mgr Isidore de Souza qui sonne comme un *imprimatur*. Il a aussi été, ce qui n'est pas anodin étant donné le thème du second ouvrage, « directeur de campagne d'un candidat malheureux » (b, p. 136). Lequel ? Mystère. Il est par ailleurs surprenant que ce fait d'importance n'apparaisse que dans les toutes dernières pages du second livre, si jamais l'on suit Mgr de Souza lorsqu'il considère que les analyses de A. Adamon sont conduites « à la lumière des sciences sociales et politiques » (a, p. 6). Grande est alors la tentation de mettre en perspective ces écrits relativement à

deux textes récents consacrés aux conférences nationales (1) et dont l'un des grands mérites réside dans la clarté avec laquelle leurs auteurs se situent par rapport à leurs objets d'étude, à travers la figure du « témoin radical » de F. Eboussi Boulaga (qui ne néglige pas, en deçà de cette figure de style qu'il motive de situer le cadre institutionnel de son enquête), ou bien, chez R. Buijtenhuijs, dans ce que J.-L. Triaud voit très justement comme « un sommet de virtuosité dans l'observation participante » : l'annonce de la position de l'observateur vient avec la première ligne de l'ouvrage — « ceci n'est pas une étude scientifique, ou du moins pas tout à fait » — et le lecteur peut, en toute connaissance de cause, laisser pointer de loin en loin un léger agacement. Chez A. Adamon, rien de tout cela (par exemple au sujet du fait que l'épouse de l'auteur à laquelle il adresse la dédicace du premier titre et l'unique femme du Haut conseil de la République sont une seule et même personne, et assurément une informatrice privilégiée).

Ce non-dit un peu gênant se double d'un mélange des genres lui faisant pendant quant au contenu : analyse et relation avons-nous dit, certes, mais si la chronologie des événements peut utilement servir de base de données pour tout chercheur travaillant sur le thème, les analyses prêtent le flanc à la critique ou plus exactement se posent presque d'elles-mêmes en objet d'étude sociologique. Avant d'aborder ce point, il convient de relever une inexactitude qui curieusement n'affecte que l'un des deux livres, au sujet du récit des premières élections de la transition, à savoir les élections locales pour le renouvellement des maires et des délégués de village (rebaptisés en 1990 chefs de village

dans un élan terminologique « revivante » sur lequel il serait sans doute intéressant de se pencher). Dans le livre pourtant consacré aux élections de la transition, la confusion est complète entre le premier scrutin de juillet 1990 organisé selon les modalités issues du régime précédent, scrutin très contesté et finalement annulé, et celui des 10 et 11 novembre 1990 (il est assez réjouissant de voir l'auteur évoquer le « bourrage des urnes » au sujet des élections par alignement de l'ancien régime — a, p. 168). De manière symptomatique, A. Adamon ne voit dans les élections locales qu'une sorte de test pour les scrutins à venir, justifiant à peine le détour (quatre pages agrémentées de cette regrettable confusion, significativement la seule du livre !). Quant à l'idée de l'existence d'une vie politique locale dotée d'un degré relatif d'autonomie, en termes d'enjeux, de conflits, de stratégies et d'acteurs sociaux, elle est évidemment aux antipodes des préoccupations de l'auteur.

La lecture sociologique des deux textes s'impose devant ce type de faille, schématiquement autour de quatre biais : juridique, urbain, élitiste, régionaliste (sudiste). Les seules analyses recevables comme telles concernent les appareils et textes constitutionnels et législatifs produits pendant la transition et les lumières des sciences politiques et sociales évoquées — invoquées ? — par Mgr de Souza éclairent bien faiblement les commentaires de l'auteur. Le biais urbain saute aux yeux à travers le traitement plutôt brutal réservé aux élections locales. L'élitisme se niche dans des réflexions savoureuses telles que : « grâce à l'esprit de consensus systématiquement recherché dont nous avons parlé plus haut, les paysans, les artisans, les représentants des associations de développement, les anciens Présidents éliront un bureau [de la Conférence nationale] ne comportant que des intellectuels de haut niveau » (a, p. 53). Quant au régionalisme, nous le gardions pour la bonne bouche. Il parcourt les deux ouvrages mais prend la forme d'un dérapage caractérisé dans les dernières pages du second. L'auteur semble découvrir à la lecture des résultats du

(1) F. Eboussi Boulaga (1993), *Les conférences nationales en Afrique Noire. Une affaire à suivre*, Paris, Karthala (Les Africaines), 229 p. (compte rendu de C. Toulabor dans *Politique africaine*, n° 53, mars 1994), et R. Buijtenhuijs (1993), *La conférence nationale souveraine du Tchad. Un essai d'histoire immédiate*, Paris, Karthala, 212 p. (compte rendu de J.-L. Triaud dans *Politique africaine*, n° 54, juin 1994).

premier tour des élections présidentielles que le régionalisme est « encore vivace au Bénin » (a, p. 125). Une analyse fulgurante suit le constat : « si au Sud du pays l'on est meurtri par l'absence de salaire, la fermeture des écoles et l'indigence des centres de santé, au Nord du pays ces considérations sont secondaires et l'on tient avant tout à conserver à la tête de l'État le chef guerrier que constitue Kérékou. [...] La mentalité guerrière l'emporte largement auprès du peuple [du Nord] sur les données économiques et modernistes » (a, p. 126). Signalons que dix pages plus avant, il est avancé comme justification du vote Soglo dans le Zou, et manifestement sans acrimonie, qu'« on connaît les Soglo qui ont toujours été de vaillants guerriers d'Abomey, capitale du département du Zou, quand bien même la famille serait originaire de la ville voisine de Bohicon. Or [sic] la seule ethnie qui tire son origine du territoire actuel du Bénin est l'ethnie « fon » (a, pp. 136-7). Cette assertion, outre qu'elle est fautive (Tado, cité des origines des trois grands royaumes du Sud-Bénin se trouve au Togo), nous semble par-dessus tout une façon de jeter de l'huile sur le feu du régionalisme, faisant écho à l'affirmation en forme de lapsus (on peut du moins l'espérer) selon laquelle « la majorité des électeurs favorables à Soglo étant des Fons, des Gouns et des gens éclairés » (a, p. 133)...

Parés de la triple autorité de la qualité de juriste et directeur du Journal officiel de l'auteur, de sa position d'observateur privilégié (même s'il faut malheureusement quelques efforts pour la décrypter) et du parrainage prestigieux de Mgr de Souza, ces deux livres se révèlent comme des monuments d'hagiographie en faveur du nouveau régime béninois dont la rare substantifique moelle — la chronologie de la transition — doit être très patiemment extraite par le lecteur indulgent. Il faut

(2) D'après le titre du livre riche en informations du rédacteur en chef de la *Gazette du Golfe*, M. Chabi, *Banqueroute : mode d'emploi (un marabout dans les griffes de la mafia béninoise)*, Cotonou, Éd. Gazette-livres, 1994, 223 p.

ici recenser les dénonciations rituelles du régime Kérékou supposées faire office d'analyse, alors que l'auteur reste étrangement allusif et discret lorsqu'il s'agit de relater des faits précis touchant des personnalités qui ont survécu à la transition. Pourtant, il est régulièrement question de « faire rendre gorge aux fossoyeurs de l'économie nationale ». Ce pluriel ne serait-il qu'un « pluriel de majesté » — « nous, les fossoyeurs » — puisque la seule victime expiatoire, « marabout dans les griffes de la mafia béninoise » (2) est finalement Mohamed Cissé, souvent assimilé sur le mode du cliché à une sorte de Raspoutine local ?

Dans le même ordre d'idée (et là surgit sans doute le cinquième « biais sociologique »), on peut repérer une tendance à la justification automatique, non argumentée, des intellectuels restés au Bénin durant la « longue nuit du PRPB », à l'instar de l'auteur dont on a déjà signalé la participation aux travaux du Comité national, la participation aux travaux du Comité national préparatoire de la Conférence nationale, Comité lui-même composé de huit ministres du dernier gouvernement Kérékou. Un exemple révélateur de cette réserve est constitué par le récit de la mise en cause de six ministres du gouvernement de la transition accusés d'allégeance au régime précédent, en raison de leurs positions de hauts cadres durant cette période. A. Adamon traite cet « intermède de mauvais goût » (a, p. 103) par le mépris, sans opposer la moindre contre-preuve un tant soit peu étayée, si ce n'est des considérations générales qui sonnent comme autant d'autojustifications.

Dans la ligne d'un argumentaire pour le moins rudimentaire, peut-on sérieusement avancer que la raison du faible taux de participation aux élections législatives du 17 février 1991 réside dans la candidature de Kérékou aux présidentielles qui aurait « découragé de nombreux Béninois qui considèrent désormais la politique comme un jeu pour des personnes peu sincères » (b, pp. 81-2), ou bien que la réforme éducative des années 70 dite de « l'école nouvelle » a entraîné « l'apparition de la

loghorrée, du trafic d'influence, une incitation à la débauche » (a, pp. 125-6) ? La langue de bois incontrôlée ménage aussi des places de choix à la contradiction et au paradoxe. Ainsi, si « le peuple pose ses conditions pour la tenue et le succès de la Conférence nationale » (a, p. 28), « la forme des correspondances écrites exclut de la préparation de la CN une bonne partie de la population [plus de 75 % d'analphabètes] » (a, p. 37) ; finalement, « on peut peut-être conclure que ce sont les personnes les plus habiles qui ont pris d'assaut la place des forces vives de la nation » (a, p. 49). Outre le mot « peuple », celui de consensus » subit un traitement idéologique caractérisé. S'il est dit que l'avenir de la démocratie passe par le débat d'idée, l'existence d'une vraie opposition politique et non par une recherche permanente du consensus, ce dernier terme revient avec une telle insistance dans la description qu'il finit par éveiller le soupçon du lecteur le mieux disposé. Affirmer que l'idéologie du consensus a constitué un outil politique puissant dans la réussite de la Conférence nationale est une chose (A. Adamon ne le dit pas vraiment, F. Eboussi Boulaga va plus loin dans ce sens, mais le thème mériterait un traitement plus poussé), oublier que ce « consensus » n'en est pas un puisqu'il s'est agi de trouver « des hommes neufs » et que les tenants de l'ancien régime ont été marginalisés autant que faire se peut (l'auteur le dit aussi clairement, s'empêtrant un peu plus dans ses contradictions) est de l'ordre de la manipulation ; et que plusieurs d'entre eux, et non des moindres, aient eu la capacité de passer à travers les mailles du filet ne contredit évidemment pas cette idée. L'épisode de la Commission spéciale de vérification des biens, créée le 1^{er} décembre 1989 et complètement renouvelée le 7 juin 1990, sans explication convaincante, est très révélateur à cet égard (a, pp. 129-132).

A trop naviguer entre idéologie et contre-sens, l'approche d'A. Adamon, très techniciste (juridique) et technocratique (avec là aussi des moments d'ironie involontaire : les membres des diverses commissions ont bien sûr tous été

judicieusement choisis en raison de leur grande compétence, alors que Mgr de Souza est arrivé où il est arrivé « par le fait du hasard » a, p. 55), approche confondant libéralisme politique (démocratie) et libéralisme économique (ajustement structurel) et pratiquant une diabolisation sans nuance du régime Kérékou, aboutit paradoxalement en regard de l'objet étudié à une évacuation du politique, là où F. Eboussi Boulaga voit plus justement malgré le caractère un peu enchanté de ses interprétations (la conférence nationale comme phase liminaire entre deux structures, *communitas* au sens de V. Turner), un « phénomène social total » dont la visée première est de « faire sortir de l'état de nature par l'institution du domaine proprement politique » (p. 126) [P.-Y. L.M. et N.B.-A.]

NORRO (Michel) — Économie africaine. — Bruxelles, De Broeck-Wesmael, 1994, 297 p. (Balises).

Professeur à la Faculté des sciences économiques de l'Université catholique de Louvain, Michel Norro nous propose une « analyse économique de l'Afrique subsaharienne ». S'il ne constitue pas une contribution vraiment originale à la connaissance de la crise africaine, cet ouvrage présente l'intérêt d'une analyse minutieuse, à la fois « historique et comparative », qui tend à l'exhaustivité dans certains domaines. Dans un premier temps, l'auteur souligne l'importance de l'influence de l'environnement externe et des turbulences qui le caractérisent sur les économies africaines.

L'approche se veut ensuite sectorielle. D'une part, sont abordés les problèmes relatifs à l'agriculture qui « constitue à l'heure actuelle un point faible des économies africaines » (p. 99). La crise agricole touche aussi bien la production vivrière que les productions d'exportation. Les causes de cette crise sont identifiées et discutées : la démographie, « les aspects agronomiques », « les aspects économique-sociaux ». Concernant les politiques agricoles et notamment l'objectif d'autosuffisance alimen-

taire souvent retenu et confondu avec celui de la sécurité alimentaire par les pays africains ; l'auteur écrit : « Dans la mesure où un choix doit être opéré, il est socialement nécessaire que priorité soit donnée à la sécurité alimentaire » (p. 164), car une politique d'autosuffisance pourrait se révéler non optimale.

D'autre part, sont envisagés les problèmes relatifs à l'industrie. Si « certains en viennent à condamner toute politique présente d'industrialisation » (p. 173), ce n'est pas le cas de Michel Norro pour lequel, malgré les échecs cuisants, « l'Afrique devra, pour se développer, y recourir » (p. 201). Pour ce faire, l'industrie africaine devra élargir son marché grâce à « l'intégration économique régionale, permettant d'étendre le marché intérieur aux marchés des pays voisins » ainsi qu'en développant « l'exportation des produits manufacturés vers le marché mondial où existe une demande potentielle, dès lors que les biens produits sont compétitifs » (p. 204). « Mais cela pourra-t-il se faire aussi longtemps que le pouvoir... sera assis sur l'exploitation des rentes économiques traditionnelles et sera, en conséquence, peu enclin à favoriser une diversification de l'économie qui l'affaiblirait ? » (p. 232).

Enfin, un bref chapitre est consacré à l'endettement extérieur qui constitue une lourde charge pour les pays africains, en dépit de nombreux réajustements. De plus, les politiques d'ajustement imposées par le FMI s'avèrent totalement inefficaces. « Tous les efforts d'austérité n'ont pas apporté d'amélioration significative dans les grands équilibres macroéconomiques » (p. 254). La solution réside notamment dans des « remises de dette extérieure »... « et plus généralement (dans) l'octroi de moyens supplémentaires dans une politique nouvelle, dynamique, soucieuse du développement et du bien-être de la grande masse de la population ». Or une telle politique est de la « responsabilité quasi exclusive des pays africains » (p. 263).

L'auteur conclut malgré tout sur une note d'optimisme : « Alors, si l'on tient compte des potentialités de l'Afrique, si l'on mise sur le dynamisme des

hommes, si l'on se souvient de ce que les mouvements économiques sont cumulatifs, pourquoi les choses ne pourraient-elles changer très vite ? Pourquoi le « printemps des peuples » ne pourrait-il devenir le printemps de l'économie africaine ? Oui, « le possible est immense » (p. 289).

On pourra toutefois regretter le recours répété à des données statistiques obsolètes dans l'argumentation à l'appui de l'analyse de la situation économique actuelle de l'Afrique subsaharienne ainsi que certaines interprétations pour le moins sujettes à caution. Par exemple, commentant les résultats d'un calcul de corrélation entre l'accroissement démographique et l'évolution du PIB, l'auteur écrit : « Cette étude a obtenu pour les deux évolutions une corrélation de 0,05, c'est-à-dire pratiquement un coefficient nul (mais positif !) » (p. 121). On se demandera quelle peut être le degré de signification du signe d'un coefficient de corrélation possédant la valeur citée. [B.C.]

LESERVOISIER (Olivier) — **La question foncière en Mauritanie : terres et pouvoirs dans la région du Gorgol.** — Paris, L'Harmattan, 1994, 352 p. (Connaissance des hommes).

Le besoin de faire le point sur la complexe question foncière au Gorgol et plus généralement dans le Sud mauritanien se fait sentir après les tragiques événements des années 80 et 90, et à cet égard, l'ouvrage offre un flot d'informations utiles à ceux qui s'intéressent au sujet.

En les faisant dans une démarche scientifique, l'auteur a réussi un exercice périlleux. La question foncière parce qu'elle comporte un enjeu de pouvoir et de relations sociales, est devenue dans la Mauritanie actuelle, une des causes principales du problème des nationalités. En remontant loin dans l'histoire du Fouta, O. Lervoisier a rendu compte de l'utilité de la terre pour les populations sédentaires de la vallée qui en font depuis des temps immémoriaux leur principale source de

subsistance et de richesse : d'où de nombreux litiges qui opposent aujourd'hui comme à l'époque coloniale non seulement les populations issues des deux rives du fleuve Sénégal, mais également celles qui appartiennent au même État (Maures et Négro-africains), voire à la même famille (Ebel Rosi Nalla à Dolol et Daw).

L'administration coloniale n'ayant pu (ou voulu) résoudre certains conflits pour des raisons que l'auteur a développées (p. 79), le nouvel État mauritanien en héritera d'autant qu'il avait perpétué l'ancienne législation foncière coloniale. Ce faisant, les nouvelles autorités mauritaniennes, peu portées à l'époque par le développement du secteur agricole, allaient abandonner la gestion de l'espace cultivable aux collectivités traditionnelles.

Il a fallu attendre la fin des années 80 avec la baisse des coûts mondiaux du minerai de fer et surtout l'accentuation de la sécheresse pour qu'enfin l'État se préoccupe du développement du secteur rural. C'est dans cette perspective qu'a été adoptée l'ordonnance 83 127 du 5 juin 1983 portant réforme foncière et domaniale, qui devait bénéficier aux populations les plus démunies, en particulier les *Haratin*, pour accompagner leur émancipation. Force est de constater aujourd'hui qu'il n'en fût rien. Au contraire la nouvelle législation foncière allait profiter aux fonctionnaires (toutes ethnies confondues) et aux riches hommes d'affaires essentiellement maures.

L'arrivée massive de ces nouveaux agriculteurs était ressentie par les populations du Sud comme la marque d'une volonté politique visant à les déposséder de leurs terres. Ainsi donc la nouvelle réforme foncière va peu à peu apparaître comme la source de litiges dans la vallée entre Maures et Négro-africains, au moment même où les rapports de forces politiques au sein de l'État devenaient de plus en plus défavorables à ces derniers. Dès lors on va assister à l'exacerbation des tensions inter-ethniques qui déboucheront sur les événements de 1989 et 1990. On regrette que l'auteur ne s'y soit pas attardé plus longuement, même si on

rejoint son refus de lire les problèmes en Mauritanie en termes purement ethniques. [O.K.]

TETZLAFF (Rainer), ENGEL (Ulf), MEHLER (Andreas) (dirs.) — **Afrika zwischen Dekolonisation, Staatsversagen und Demokratisierung.** — Hamburg, Institut für Afrika-Kunde, 1995, 298 p. (Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde, 45).

Ce livre est dédié à Franz Ansprenger, le doyen récemment retraité des politologues africanistes allemands. Selon les directeurs de publication, le volume doit présenter « une image fouillée quoiqu'incomplète des débats actuels sur l'Afrique dans les sciences sociales en Allemagne » (p. 2). *Grosso modo*, le livre tient cette promesse. Les treize articles couvrent un choix considérable de sujets. D'un certain point de vue, la contribution la plus intéressante est celle de R. Hanisch, qui veut dégager les « sujets principaux, déficits et tâches de la recherche politologique africaniste en Allemagne ». Cet article, sagement, porte le sous-titre : « Quelques remarques personnelles », car Hanisch ne cache pas son opinion fort critique et parfois hargneuse sur ses collègues. Le jugement général de l'auteur est certainement subjectif, néanmoins pas inexact. Selon lui, les politologues africanistes allemands ont une tendance aux grandes théories superficielles, répugnent aux tracas de la recherche sur le terrain et négligent largement les sujets importants comme par exemple la politique linguistique, les systèmes de sécurité sociale ou les problèmes de privatisation et de dérégulation du capitalisme d'État en Afrique.

Parmi les autres articles, celui de R. Tetzlaff (« Le paradoxe de la décolonisation : gain de la souveraineté nationale et accroissement de l'interdépendance internationale ») mérite une considération particulière. Bien qu'un peu bavard et diffus, l'auteur donne quand même un bon aperçu de quelques difficultés centrales que l'Afrique (comme partie du « tiers-monde » non

aligné) a dû surmonter depuis la fin de l'époque coloniale. Les contributions les plus solides et innovatrices sont fournies — un hasard ? — par « la nouvelle génération » d'africanistes. C. Jacobeit analyse la corruption politique en Afrique et ses effets souvent dévastateurs sur l'économie et la société. Mais l'auteur attire également l'attention sur le rôle de la corruption comme mobile de l'insurrection, de la protestation et des réformes démocratiques. Dans sa contribution, U. Engel reconstitue méticuleusement le déroulement et les résultats des élections parlementaires en Afrique du Sud d'avril 1994, estimées par les observateurs comme « correctes et libres ». Engel consacre toute son attention aux négociations complexes et à la question de violence politisée en Kwa-Zulu/Natal. Finalement A. Mehler réfléchit de façon critique et experte sur les difficultés et désiderata d'une future recherche électorale en Afrique. Son bilan : des analyses électorales détaillées permettraient aux politologues d'avoir une nouvelle compréhension de la vie politique et sociale en Afrique. [A.E.]

VAN DER HEYDEN (Ulrich), SCHLEICHER (Ilona), SCHLEICHER (Hans-Georg) (dir.) — **Die DDR und Afrika. Zwischen Klassenkampf und neuem Denken.** — Hamburg/Münster, LIT, 1993, 278 p.

VAN DER HEYDEN (Ulrich), SCHLEICHER (Ilona), SCHLEICHER (Hans-Georg) (dir.) — **Engagiert für Afrika. Die DDR und Afrika II.** Hamburg/Münster, LIT, 1994, 295 p.

Jusqu'à la fin des années 80, la politique africaine de la RDA (République démocratique allemande), sauf quelques exceptions, n'était pas l'objet de la recherche scientifique. Il y avait plusieurs raisons à cette situation. D'une part, dans l'ensemble des relations extérieures de la RDA, celles avec l'Afrique étaient plutôt insignifiantes. D'autre part, l'accès aux sources était extrêmement limité et à cause du caractère fermé du système est-allemand, les

« personnes de l'extérieur » n'avaient presque aucun droit de regard dans la « vie intérieure » de la politique africaine de la RDA. Cette situation a considérablement changé à partir de 1989, après l'implosion de la RDA et la réunification des deux Allemagnes. Avec l'ouverture des archives est-allemandes, un vaste champ d'activité s'offre à la recherche politologique et historique contemporaine. Les chercheurs ont maintenant l'occasion de travailler sur la politique africaine de la RDA sur la base de sources tout à fait nouvelles et d'utiliser l'expérience des acteurs de cette politique.

L'ouvrage dirigé par van der Heyden et al. essaie pour la première fois depuis 1989 de présenter et, à différents niveaux, d'analyser les nombreuses facettes de la politique africaine est-allemande. Les volumes représentent également la tentative des « personnes concernées » de donner une « explication critique de l'histoire et de leurs propres biographies » (cf. préface des directeurs de publication, vol. 1, p. 7). La plupart des auteurs sont des « survivants » des études africanistes en RDA et d'anciens acteurs de la politique comme les collaborateurs du ministère des Affaires étrangères. Quelques spécialistes africanistes ouest-allemands ont également apporté leurs contributions.

Les deux volumes couvrent un grand nombre de sujets. Les thèmes s'étendent d'un aperçu concis de la politique africaine de la RDA (H.-G. Schleicher) jusqu'à la présentation des champs et acteurs politiques divers (pour donner quelques exemples : B. Claus/H.H. Taake : coopération ; J. Althausen : Églises ; I. Schleicher : comités de solidarité). En plus, on y trouve des articles sur les recherches historiques sur l'Afrique (U. van der Heyden), l'image de l'Éthiopie (C. Griefenow-Mewis) et — c'est une des rares concessions aux développements actuels — la situation des étudiants mozambicains. Géographiquement, les deux volumes se concentrent sur l'Afrique australe, notamment l'Angola, le Mozambique et le Zimbabwé.

Les prétentions scientifiques des contributions varient considérablement.

En plus d'un petit nombre d'articles basés sur des sources d'archives, on trouve donc une série d'essais et des contributions à caractère autobiographique. Sur le plan méthodologique, l'approche descriptive domine — cela exprime, entre autres choses, la désorientation profonde d'une grande partie des scientifiques de l'ex-RDA. Les directeurs de publication ont malheureusement accordé quelques chapitres aux sublimations nostalgiques du passé.

Pour dresser le bilan : ces deux volumes présentent un premier élément de la recherche scientifique sur la politique africaine de la RDA. Leur valeur intrinsèque sera seulement établie au regard des études futures. [A.E.]

INGHAM (Kenneth) — **Obote : a Political Biography.** — Londres, Routledge, 1994, 228 p., index.

L'auteur de cet ouvrage a fréquenté l'Ouganda de longue date puisqu'il avait écrit en 1958 *The Making of Modern Uganda* qui s'efforçait de tracer un portrait de ce qui était alors un protecteur à la veille de son indépendance. Principal de Makerere College et membre du Conseil législatif depuis 1954, K. Ingham était un libéral, partisan des droits des Africains et soutenant leur émancipation politique. A l'époque où il vivait et travaillait en Ouganda, le jeune espoir de la politique nationaliste s'appelait Milton Obote. Milton Obote, le démocrate, le socialiste, l'anticolonialiste devint le héros de K. Ingham sur la scène ougandaise. Le problème, c'est que le temps a passé, que le démocrate a commencé dès 1966 à avoir recours à la force, qu'il a fait de l'armée ougandaise un Frankenstein qui a failli le dévorer et que son retour au pouvoir en décembre 1980 à la suite d'élections truquées l'a condamné à un cycle de répression qui a amené le pays jusqu'à un nadir sanglant. Il ne reste rien de tout cela dans la biographie — l'hagiographie, devrait-on dire — de K. Ingham. Obote, dont le caractère était, selon son biographe, « caractérisé par le pragmatisme et la compassion »

(page 191) n'a jamais rien fait de mal. Le coup d'État de janvier 1971 était « un complot israélien » (page 6), ce qui est partiellement vrai mais en fait beaucoup plus compliqué, Obote est revenu au pouvoir en 1980 avec de vraies bonnes élections (on passe sur les trucages), il a « perdu le contrôle de ses troupes » mais n'a jamais voulu les massacres du West Nile en 1980 ou du Luwero en 1982-1983. Rien n'est dit de ses rapports avec son âme damnée, le colonel David Oyité-Ojok qui combinait lucrativement les postes de chef d'état-major et de directeur du Coffee Marketing Board pour mieux « extraire » le café des paysans. Les exactions de la fameuse NASA, la police secrète de Chris Rwakasisi, sont passées sous silence. Le rapport de 1983 où les Américains parlaient de 100 000 morts (avant de s'apercevoir que le chiffre était sous-estimé) s'est évaporé. K. Ingham est resté sentimentalement fidèle au héros de sa jeunesse. Malheureusement son héros a mal vieilli et l'entreprise de replâtrage tentée par son biographe est un échec consternant qui relève de la propagande et pas de l'histoire. [G.P.]

DREYER (Ronald) — **Namibia and Southern Africa. Regional Dynamics of Decolonization (1945-1990).** — London, Kegan Paul, 1994, 299 p.

Si la mise en colonisation de la Namibie ne sort guère des schémas connus, la décolonisation en revanche y constitue un genre à part. Cela tient tout d'abord à la nature du second colonisateur ayant pris le relais de l'Allemagne impériale : l'Afrique du Sud. Non content de faire peu de cas des obligations découlant du mandat de la SDN (Sociétés des nations), Pretoria a voulu s'incorporer ce territoire mitoyen. Demande refusée en 1946 par l'ONU qui somme l'Afrique du Sud de soumettre le territoire au régime tutélaire. L'Afrique du Sud n'obtempère pas et commence à façonner son monde à l'apartheid. C'est sur fond de conflits juridiques permanents entre communauté internationale et Pretoria

qu'émerge, au fil des années 50, le mouvement de l'indépendance nationale namibien comme troisième principal acteur, avec la création de la Swapo en 1960 qui passe à l'action armée en 1966.

Au fur et à mesure que l'Afrique se décolonise, l'Afrique du Sud, se voyant davantage menacée, développe sa stratégie de défense subcontinentale, oscillant entre offres de coopération économique et menées de déstabilisation. De cet affrontement permanent Afrique du Sud/ONU surgit un quatrième acteur, à savoir le groupe des « États de la ligne de front » justement (Angola/Botswana/Zambie/Mozambique/Tanzanie depuis la déconfiture de l'empire portugais, rejoint par le Zimbabwe en 1980). C'est ainsi que la guerre pour la décolonisation mettant aux prises la Swapo et l'Afrique du Sud comme principaux antagonistes sur le terrain, se trouve d'emblée relayée sur les scènes tant internationales que régionales où pèsent d'autres acteurs, aux intérêts propres. Les règles du combat se modifient, les enjeux se déplacent, et la petite guérilla finit en guerre conventionnelle avec toujours plus d'intervenants directs, notamment Cuba. Ce n'est qu'au moment où ce bras de fer entre États devient intenable pour Pretoria et qu'il perd son intérêt pour les deux superpuissances, en 1988, que la décolonisation namibienne dont le scénario était prêt depuis 1978, revient à l'ordre du jour.

La dynamique namibienne interne et les aspects de droit international ont fait l'objet de nombreuses études d'ensemble. Les analyses à l'échelle régionale ne manquent pas non plus, mais elles sont parcellaires et fort dispersées. C'est un vide que Dreyer vient de combler très utilement. Si la plupart des informations rapportées dans les 300 pages de son texte bien référencé ne sont pas nouvelles — puisée dans une bonne biographie complétée par des interviews personnelles récentes —, on les retrouve pour la première fois rassemblées en une synopsis couvrant la période de 1945 à l'indépendance namibienne en 1990. Du coup, on voit d'emblée l'enchevêtrement des intérêts des uns et des autres,

l'ambiguïté de leurs rapports tant officiels qu'officieux, et la dynamique des renversements d'alliances. Désormais, on saisit plus facilement le rôle joué, et subi, par la Swapo qui n'a pas été disert à ce sujet, notamment quant à sa proche collaboration avec l'UNITA jusqu'à 1975. Malgré maintes redites, c'est un travail précis et riche qui vaut lecture attentive. [I.D.]

GÉRARDIN (H.) — La zone franc, la dynamique de l'intégration monétaire et ses contraintes. — Paris, L'Harmattan, 1994, vol. 2, 477 p.

Un ouvrage volumineux d'un auteur spécialiste de la zone franc qui s'interroge sur l'aptitude du système monétaire de la zone à acquérir une nouvelle dynamique susceptible de soutenir les pays africains dans leur nécessaire processus d'ajustement.

La première partie s'intéresse à la mobilisation des ressources internes de financement du processus de développement. Après avoir analysé l'évolution dans le temps des agrégats monétaires au sein de la zone, l'auteur s'intéresse à la mobilisation de l'épargne. « La crise économique, en amputant les ressources publiques et les revenus des ménages a eu une incidence déterminante sur la formation de l'épargne nationale ; en se doublant d'une crise bancaire, elle a considérablement freiné la collecte de l'épargne par les intermédiaires financiers : d'une part, l'intégration monétaire promue dans la zone franc, en permettant la libre transférabilité des capitaux à l'étranger ; d'autre part, les dysfonctionnements des systèmes monétaires et financiers et le développement des circuits parallèles ont fait apparaître, en contre-point, l'essor de la finance informelle » (p. 32). Après sa faillite, le système bancaire est en pleine restructuration et à l'occasion de celle-ci, peut-être serait-il judicieux d'associer plus étroitement finance formelle et informelle. Par ailleurs, « face aux carences de la fonction d'intermédiation financière qui demeurent et à la difficile mobilisation de l'épargne nationale, dans

chaque pays, l'État et l'extérieur ont participé, sous forme souvent déterminante, au financement du développement » (p. 112).

La deuxième partie envisage les problèmes afférents au financement externe du processus du développement. L'arbitrage entre l'appel aux ressources internes et/ou externes de financement apparaît largement conditionné par l'État. « Dans chaque pays de la zone franc, par ses options budgétaires et fiscales, l'État définit les modalités de financement du développement national : ses décisions exercent une influence déterminante sur la mise en place d'infrastructures et d'équipements productifs, mais également sur le volume de l'épargne nationale et de l'endettement extérieur ; par les décisions prises en matière de finances publiques et les orientations qu'il arrête à plus long terme, dans le cadre des plans de développement, l'État tient une place prépondérante dans l'organisation des activités économiques nationales, les orientations sectorielles et la politique d'aménagement du territoire » (p. 125). Les ressources internes de financement du développement, quasi exclusivement d'origine publique, apparaissent largement tributaires des échanges extérieurs ainsi que du prélèvement de la rente primaire (agricole ou minière). Les dépenses se caractérisent par l'instabilité sur la longue période des dépenses d'équipement liées à la fluctuation des recettes par une élasticité supérieure à l'unité ainsi que par le poids important de la dette. L'analyse des ressources externes de financement du développement conduit l'auteur à consacrer un chapitre à l'aide française qui conserve un « rôle primordial ». « Longtemps présentée comme une œuvre généreuse et de solidarité, la coopération française avec les pays en développement, et en particulier avec les pays de la zone franc, constitue d'abord un soutien actif aux intérêts politiques, économiques et culturels français dans le monde » (p. 147). Toutefois, l'évolution de cette aide se caractérise par une certaine dérive. En effet, avec l'apparition et l'approfondissement de la crise écono-

mique en Afrique, l'aide française s'est progressivement muée en une aide hors-projets destinée avant tout au financement des déficits interne et externe. En raison de leur ampleur, les besoins de financement des PAZF n'ont pu être pleinement satisfaits par les apports publics, il a donc été fait largement appel aux concours privés. Les financements externes se sont développés, facilités par « la mise en œuvre de certains mécanismes monétaires de la zone franc » et ont « favorisé la formation d'économies d'endettement » (p. 183).

La troisième partie est consacrée à l'examen des « principaux effets de l'intégration monétaire sur le processus interne de création de monnaie, sur les modalités de financement des économies africaines et par ce biais, indirectement, sur la croissance et le développement de chaque pays » (p. 7). L'analyse de l'évolution des contreparties de la masse monétaire apparaît révélatrice des avantages et des inconvénients de l'appartenance à la zone franc. « L'adhésion à la zone franc intervient par divers canaux sur la création de monnaie par les pays africains partenaires de la France ; elle est porteuse d'effets récessifs et stabilisateurs d'intensité variable, selon, notamment, les situations nationales et l'évolution de l'environnement extérieur ; ce dernier facteur joue un rôle directeur dans la formation des contreparties de la masse monétaire de pays en développement, en moyenne plus ouverts sur l'extérieur que les autres pays africains » (p. 324). De ce fait, « les autorités monétaires africaines disposant de pouvoirs restreints pour agir sur la formation des avoirs extérieurs et des créances sur les États, interviennent, par le biais des instruments de la politique monétaire sur la répartition qualitative et quantitative, des crédits à l'économie » (p. 359). Toutefois cette intervention se révèle limitée notamment en raison des turbulences de l'environnement externe. Au total, l'appartenance à la zone franc s'est traduite par des « effets stabilisateurs sur les taux de change », « des effets pervers sur l'endettement extérieur », « des effets propulsifs et fra-

gilisants sur le commerce extérieur » différenciés selon les zones d'émission et selon les pays.

En conclusion, l'auteur fournit quelques éléments de synthèse sur la problématique de la zone franc, ses dysfonctionnements depuis le début de la crise, ainsi que sur les possibilités de réforme. La bibliographie comporte de nombreuses références. [B.C.]

GARCIA (Maria Madalena) — **Arquivo Salazar. Inventário e índices.** — Lisbonne, Editorial Estampa/Biblioteca Nacional, 1992, 684 p., table d'équivalences, indices thématiques et des personnes, préface de Fernando Rosas. (Imprensa Universitária, 94).

Voici un énorme travail, de plus de dix ans, achevé ! Rien moins que le traitement complet des archives personnelles du dictateur Oliveira Salazar, qui courent sur quarante ans d'histoire contemporaine du Portugal et de ses colonies (1928-1968). Après la révolution d'avril 1974, l'*Arquivo Oliveira Salazar* (AOS) passa sous la compétence de la Bibliothèque nationale. C'est là que M.M. Garcia s'y plongea pendant une décennie. Ensuite, le fonds entier fut versé à l'*Arquivo Nacional da Torre do Tombo* (ANTT), dans leurs nouvelles et merveilleuses installations. La loi portugaise sur les archives étant plus libérale qu'en France (vingt-cinq années seulement de prescription), pour en principe travailler, il suffit en principe d'établir la liste précise des documents désirés et de demander l'autorisation au directeur de l'ANTT. L'accès est sans problème pour tout ce qui est antérieur à 1960. Les AOS fourmillent de documents sur les mouvements de libération, de copies de télégrammes de la PIDE et de la DGS, etc. (à ce propos, il est utile de signaler que les archives de la PIDE sont également parties de Caxias et ont été versées à l'ANTT ; elles devaient être disponibles, avec des limitations, en 1995).

On regrettera cependant que l'autorisation soit souvent longue à obtenir (il est bon de garder une photocopie de la

liste des documents demandées, afin de répéter la demande...). Une seule fonctionnaire a été détachée au traitement de ce fonds énorme (ayant demandé trois mois à l'avance l'accès à dix caisses, je m'en suis ainsi vu personnellement offert la consultation d'une seule). Par ailleurs les limitations sur la documentation postérieure à 1960 sont considérables : tout document mentionnant le nom d'une personne ne peut être consulté que cinquante ans après la mort de cette dernière... Même s'ils meurent vite, cela me laisse peu d'espoir. En pratique, dans l'incapacité de savoir qui est déjà mort ou non, ladite fonctionnaire ne peut que mettre de côté tout document mentionnant une personne privée : 90 % de la documentation postérieure à 1960 se voit ainsi soustraite pour des décennies à la recherche. Signalons enfin qu'il semble bien difficile d'obtenir une entrevue avec la direction de l'ANTT...

En tout cas, M.M. Garcia vient de rendre un énorme service aux historiens, et aux africanistes en particulier (*Arquivo Nacional da Torre do Tombo*, Alameda da Universidade, 1600-Lisboa, fax : 793.72.30). [M.C.]

PÉLISSIER (René) — **Naissance de la Guinée. Portugais et Africains en Sénégal (1841-1936).** — Orgeval, Éditions Péliissier, 1989, 187 p.

Faire un compte rendu de la nouvelle somme de R. Péliissier devrait prendre dix pages. Saluons donc simplement cette histoire militaire, politique et sociale de la naissance de la Guinée portugaise, devenue ensuite « Bissau », et que l'auteur dénomme, selon la graphie lusitane, *Guinée*. C'est un travail impressionnant dont la lecture est désormais indispensable à quiconque veut percevoir l'in vraisemblable et microscopique complexité guinéenne et la difficulté de sa conquête (jusqu'en 1936 !). En fait c'est l'histoire de toute la Sénégambie et même de l'Ouest africain qui est abordée. Une présence vivement souhaitée dans la totalité des bibliothèques

ques africanistes. (*En vente chez l'auteur : 20, route des Alluets, Montamets, Orgeval, 78630 Orgeval, France.*) [M.C.]

PRIMEIRA REUNIÃO INTERNACIONAL DE HISTÓRIA DE ÁFRICA — **Relações Europa-África no terceiro quartel do Século XIX.** — Lisbonne, Instituto de Investigação Científica Tropical, 1989, 618 p.

Organisé par Maria Emilia Madeira Santos, directrice du Centre d'études d'histoire et cartographie ancienne de Lisbonne, cet énorme livre regroupe les actes d'un colloque sur les relations entre l'Europe et l'Afrique dans le troisième quart du XIX^e siècle. Pourquoi

cette période ? Parce qu'il s'agit d'un moment de l'histoire africaine où la traite servile avait réellement commencé à décliner, mais où la ruée vers l'Afrique postérieure au Congrès de Berlin n'avait pas encore démarré. Ce moment de relatif assouplissement dans les relations euro-africaines permit aux populations de réussir encore à sélectionner et intégrer les éléments exogènes qui leur parvenaient. Les communications abordent bien sûr l'Afrique portugaise, mais non exclusivement. Elles sont publiées en portugais (la majorité), en français et, pour deux d'entre elles, en anglais. En principe, d'autres réunions de ce type devraient être organisées, tous les trois ans. Mais, au Portugal comme ailleurs, il y a beaucoup de « Première réunion internationale... » qui n'ont malheureusement pas de suite. L'ouvrage, lui, reste. [M.C.]